

Vous allez adorer !



La découverte des landes

La vue sur le lac des Bruyères



A deux pas d'ici



Le sentier de la lande de St-Patrice-de-Claids



L'église de Périers

PETITS CONSEILS POUR REUSSIR SA SORTIE EN TOUTE SECURITE

JE PREPARE MA RANDONNEE



Choisissez bien votre randonnée et repérez l'itinéraire pour qu'il soit adapté à votre niveau.



Consultez la météo et prenez l'équipement adapté : veste imperméable, vêtements colorés pour être bien visible, chaussures de randonnée.



Évitez de partir seul et avertissez une tierce personne de l'itinéraire.



Prévoyez à boire et à manger.



Prenez un téléphone, une carte et/ou un GPS.

PENDANT MA RANDONNEE



Restez sur le chemin balisé et soyez prudent lors des traversées de routes.



Respectez la nature : restez discret, ne faites pas de cueillette, ne buvez pas dans les ruisseaux, n'allumez pas de feu.



La nature est un milieu vivant et mouvant. Faire demi-tour si nécessaire, c'est être responsable.



Respectez le circuit : refermez les barrières, ne laissez pas de débris, ne touchez pas au balisage...



Gardez la maîtrise de votre chien.



En cas d'orage, ne téléphonez pas et ne vous abritez pas sous un arbre.

NUMEROS UTILES

Urgences : 112
114 (par SMS pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)

Météo : 3250
météo France services
(2,99 € l'appel + prix appel)

Plus de randonnées sur le site internet : **DESMARAIS DU PARC**
Pour en découvrir plus ou préparer son séjour :
www.tourisme-cocm.fr



Manche



Office de Tourisme
11 place Saint-Cloud 50430 Lessay
Tél. : 02 33 45 14 34 Mail : tourisme@cocm.fr

Conception : Côte Ouest Centre Manche - Service Tourisme / Crédit photo : T. Houyel, C. Drapier, L. Picard, S. Georgès et M. Choquet / Illustrations : Freepik

Circuit n°4



LES LANDES DE MILLIERES

Partez à la découverte de la richesse des landes autour du lac des Bruyères.



7 KM

Niveau FACILE

Points d'intérêt du circuit

La lande aux deux visages

Les landes de Millières font partie des landes de Lessay, immortalisées par l'écrivain Barbey d'Aureville. Aujourd'hui, elles sont remarquables pour leur intérêt écologique. Elles se présentent sous deux formes : rase avec une végétation de bruyères, de genêts ou d'ajoncs et boisée avec des pins, plantés après la Seconde Guerre mondiale.

La reproduction extraordinaire de l'azuré

Petit papillon bleu très rare, l'azuré des mouillères pond ses œufs sur la gentiane pneumonanthe, belle fleur bleue. Après l'éclosion, la chenille pénètre dans le pistil où elle s'alimente. Elle tombe ensuite à terre où elle est portée par les fourmis qui la confondent avec leurs propres larves. Après l'hiver dans la fourmilière, elle se transforme progressivement pour revenir sous forme de papillon en été.

Au niveau du belvédère

Plus au loin, la vue s'ouvre sur le domaine privé du bois de Plaisance de Laulne, propriété de plusieurs personnages célèbres : les Seigneurs de Bricqueville, compagnons du Duc Guillaume à Hastings, Turgot, ministre des finances de Louis XVI et Charles-François Lebrun, 3^e Consul aux côtés de Bonaparte.

La vue sur le lac de l'ancienne carrière

Exploité de 1969 à 2005, ce site produisait du sable à 70 % et du granulat pour le reste, à hauteur de 100 à 150 000 tonnes par an. Deux types de milieux furent creusés : les landes et la prairie tourbeuse. Réhabilité puis aménagé, il offre désormais un espace naturel propice à la découverte.



L'azuré des mouillères

DEPART

Au parking du lac des Bruyères
GPS : 49.21525, -1.45903



Tables de pique-nique :
Entre les deux étangs
À l'aire de jeux



Toilettes sèches :
Entre les deux étangs

BALISAGE

 Bonne direction

 Changement de direction

 Mauvaise direction

En cas de différence entre la carte et le balisage, suivre le balisage.

LEGENDE

 Tracé du circuit balisé

 Sens du circuit



Un problème sur le circuit ? Vous pouvez le signaler en utilisant le dispositif SURICATE (application et site internet) ou en transmettant l'information à tourisme@cocm.fr.



Pour en savoir plus !
Des panneaux de découverte sont présents autour du lac.

